

LLOYDS TSB BANK

Succursale de LTSB Bank Plc à Londres
au capital de 7.835.715,60 euros

Siège Social : 11, boulevard des Moulins - MC 98007 Monaco Cedex

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers d'euros)

ACTIF	2011	2010
Caisse, Banques centrales, CCP	7 542	5 675
Créances sur les établissements de crédit	228 968	171 364
Opérations avec la clientèle	281 029	206 855
Immobilisations corporelles.....	498	568
Autres actifs	1.793	763
Comptes de Régularisation	282	408
TOTAL de l'actif	520 112	385 633

PASSIF	2011	2010
Dettes envers les établissements de crédit.....	234 618	179 637
Opération avec la clientèle.....	273 890	195 584
Autres passifs.....	312	211
Comptes de régularisation.....	3 038	2 535
Provisions pour Risques et Charges.....	546	230
Capitaux Propres Hors FRBG (+/-)	7 708	7 436
Capital souscrit.....	7 836	7 836
Report à Nouveau (+/-)	-400	
Résultat de l'exercice (+/-)	272	-400
TOTAL du passif	520 112	385 633

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers d'euros)

	2011	2010
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement.....	15 988	7 119
Engagements de garantie	7 282	9 501
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de garantie	7 547	12 884

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers d'euros)

	2011	2010
+ Intérêts et produits assimilés.....	10 564	8 506
- Intérêts et charges assimilées.....	4 312	2 837
+ Commissions (Produits).....	3 179	2 559
- Commissions (Charges).....	20	8
+/- Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de négociation.....	330	339
+/- Autres produits d'exploitation bancaire.....	2	0
- Autres charges d'exploitation bancaire.....	8	0
PRODUIT NET BANCAIRE.....	9 735	8 559
- Charges générales d'exploitation.....	8 334	8 077
- Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisation incorporelles & corporelles.....	109	134
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1292	348
+/- Coût du risque.....	-1093	-693
RESULTAT D'EXPLOITATION	199	-345
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	-2	-2
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	197	-347
+/- Résultat exceptionnel	75	-53
- Impôt sur les bénéfices	0	0
RESULTAT NET.....	272	-400

ANNEXE AU BILAN PUBLIABLE 2011**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels (bilan, hors-bilan, compte de résultat et annexes) de la Lloyds-Tsb Bank Monaco ont été établis conformément aux dispositions du règlement 91.01 du 16 janvier 1991 du Comité de la réglementation bancaire, modifié par le règlement 92.05 applicable aux Etablissements de crédit, ainsi qu'aux principes et méthodes généralement admis.

Ils sont présentés selon les dispositions du CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002.

Toutes les valeurs de cette annexe (sauf le nombre des effectifs) sont exprimées en K€ (milliers d'Euros).

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de la succursale Lloyds TSB Bank Monaco sont établis selon les principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Ils sont présentés selon les dispositions du CRC 2000.03 modifié du 04 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002.

2.1 Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et les charges en devises sont convertis en € au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués au cours de change du terme restant à courir à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée probable des immobilisations.

- Mobilier	10 ans
- Matériel, véhicules	5 ans
- Agencements & aménagements	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Logiciels	1 an

2.3 Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis, ils sont provisionnés dès que leur recouvrement semble compromis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.4 Engagement de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 203 K€ au 31/12/11 .

2.5 Créances sur la clientèle

Les Créances sur la clientèle sont comptabilisées à leur valeur nominale, le cas échéant les revenus perçus d'avance sont crédités au prorata dans le compte de résultat, ou étalés selon la durée de vie de la créance.

2.6 Provisions sur créances douteuses.

Des provisions sur créances douteuses sont constituées dès qu'apparaît un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel.

Les provisions sont portées en déduction des actifs, en fonction de l'examen des dossiers (perspectives de recouvrement, garanties.....), quelle que soit la monnaie dans laquelle elles sont constituées.

2.7 Calcul de l'Impôt sur les bénéfices.

Notre établissement réalisant plus de 25% du chiffre d'affaires en dehors de Monaco est assujetti à l'impôt sur les bénéfices institué par les dispositions de l'ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

2.8 Rémunérations variables

Les rémunérations variables sous forme de trésorerie font l'objet d'une prise en charge intégrale à la date de la clôture.

2.9 Suivi et mesure des risques

RISQUE DE LIQUIDITE

En matière de risque de liquidité, «Market Risk Unit» suit la politique Lloyds TSB International Wealth (Switzerland, Monaco, Gibraltar, Luxembourg) Funding and Liquidity Policy, elle-même liée aux principales politiques de liquidité du Groupe, à savoir - Funding and Liquidity High level Group Policy et Detailed UK Defined Liquidity Group Funding and Liquidity Policy.

Le suivi du Coefficient de liquidité reste sous la responsabilité locale de l'Agence de Monaco.

(En %)	Déc. 2009	Dec.2010	Dec.2011
Coefficient de liquidité	182	325	318

Le tableau ci-dessus expose pour les trois derniers exercices les coefficients de liquidité enregistrés pour l'Etablissement. Au 31 décembre 2011, ce coefficient s'élevait à 318% dépassant le plancher réglementaire fixé à 100%.

RISQUE OPERATIONNEL

La gestion centralisée des risques est assurée par l'unité Operational Risk basée à Genève ; dont le rôle est de mettre en place pour IW le modèle développé par le Groupe servant à l'identification et l'évaluation des risques opérationnels, incluant ceux relatifs à la fraude interne et externe. L'outil déployé, dénommé ORS (Operational Risk System), permet d'identifier les faiblesses dans l'environnement de contrôle, de mettre en place les mécanismes remédiant aux contrôles défaillants et d'évaluer le niveau d'efficacité des contrôles clés.

Les pertes opérationnelles en 2011 :

Toute perte (ou gain) opérationnelle potentielle ou avérée fait l'objet d'une communication formelle à notre chef de file Genevois à partir d'un montant supérieur à GBP 10.000 (ou équivalent).

Nous disposons d'un système informatique intégré déployé auprès de toutes les unités de Lloyds Banking Group (LBG), nommé ORS (Operational Risk System) dans lequel toute perte opérationnelle potentielle ou avérée, y compris lorsque celle-ci ne s'est pas matérialisée, doit être enregistrée (à partir du premier Euro). Notre maison mère basée à Londres a ainsi une visibilité détaillée de tous les incidents enregistrés.

MESURES PRISES POUR ASSURER LA CONTINUTE DE L'ACTIVITE (PCA) :

L'établissement s'appuie sur la définition du règlement CRBF 97-02, considérant que le plan de continuité de l'activité représente «...l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la banque, puis la reprise planifiée des activités...».

Le PCA de la succursale est développé selon une méthodologie rigoureuse et éprouvée qui peut être décomposée en trois étapes principales :

Etape 1 : Cartographie des scénarii de sinistre, analyse des processus critiques de l'établissement en termes d'impacts liés à une interruption d'activités et définition des besoins en continuité.

Etape 2 : Documentation du plan de crise.

Pour chaque service de la succursale ont été définis des plans de secours métiers décrivant les modalités de reprise de continuité des opérations en mode dégradé.

Etape 3 : Tests et Plan de Maintien en Conditions Opérationnelles du PCA

Notre établissement n'a pas eu à gérer de crise au cours de l'exercice.

SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

L'administration et le développement des systèmes d'informations sont externalisés auprès de notre succursale de Genève (existence d'un «Service Level Agreement» entre les deux unités).

La politique de sécurité informatique s'applique à tout utilisateur des ressources des systèmes d'information de la Banque ainsi que des moyens informatiques extérieurs accessibles via les réseaux de la Banque. Chaque utilisateur est tenu de se conformer à toutes les prescriptions qui découlent de cette politique, du règlement interne du personnel, des annexes, des adjonctions, des notes et tout autre document du Groupe Lloyds dont les «ITEC rules». Par utilisateur, il est entendu toute personne, membre de la direction, salarié, consultant et tiers autorisé, ayant accès aux systèmes d'information de la Banque.

La maintenance évolutive du système d'information sus-référencé (BEST II) est assuré par le département informatique suisse suivant un processus formel.

Des outils de contrôle permettent la détection automatique des défaillances des systèmes avec des procédés d'alertes adéquats.

RISQUE DE NON CONFORMITE

La fonction «Compliance» est assurée par le département «Risk & Compliance». L'objectif général assigné est de s'assurer que l'Etablissement respecte en tout temps les principes réglementaires monégasques, français et britanniques.

Cette fonction se concentre également sur l'application des directives internes («Group Policies») et sur le respect des prescriptions relatives au blanchiment de capitaux.

RISQUE DE CREDIT

Critères prédéfinis de sélection et outils d'analyse :

La Politique de crédit est définie dans la «IW Credit Policy» - dont la dernière mise à jour date de Mars 2012. Cette politique précise notamment les typologies de crédit, les procédures d'octroi, les produits pouvant être utilisés ou reconnus en tant que sûreté, les valeurs de gage à appliquer selon les types de sous-jacents, les principes de documentation, ainsi que le système de limites discrétionnaires, elle introduit principalement la notation des crédits selon des définitions détaillées.

La politique d'octroi des crédits se concentre toujours sur deux axes uniques :

- Crédits lombards ;
- Crédits hypothécaires.

Les éléments d'analyse de rentabilité prévisionnelle des opérations de crédit prises en compte lors des décisions d'engagement sont basés sur le ration de ROA (return on asset) existant ainsi que le revenu généré au niveau de crédit même incluant le ratio ROA futur.

Risque de concentration

Risque de concentration	Volume en %	
Par secteur géographique (Nationalité de l'emprunteur) :	France	26.63%
	Monaco	17.91%
	Grande-Bretagne	16.76%
	Luxembourg	13.88%
	Iles-Vierges	9.36%
	Liechtenstein	3.82%
	Autres	11.64%

Par client - A noter un risque de concentration sur quatre clients (crédits hypothécaires)		
- 8 prêts : EUR 50M - 3 prêts : EUR 28,750M - 3 prêts : EUR 27M - 2 prêts : EUR 22M = Soit un total de EUR 127,750 Millions	- sur encours total des prêts - sur encours des prêts hypothécaires	50.04 % 56.59 %

Des prêts hypothécaires significatifs octroyés à quatre clients représentant 50.04% de l'encours total des engagements et constituent le risque de concentration majeur pour l'Etablissement. L'organe exécutif est tenu informé de cette situation lors du Comité de Crédit. Cependant, la nature même de l'activité principale de l'Etablissement (Banque privée) peut facilement conduire à ce type de situation.

En conclusion sur l'exposition au risque de crédit, nous pouvons donc déduire que la typologie de notre clientèle ainsi que l'ensemble des stratégies décrites ci-dessus permettent de contenir les risques liés aux fluctuations du marché.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN**3.1 Les créances et dettes**

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'€, se ventilent selon leur durée restant à courir de la façon suivante :

ETABLISSEMENTS DE CREDIT (hors dettes et créances rattachées)					
RUBRIQUES	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans	Total
					83.689
Prêts € *	76.489	7.200	0	0	149.270
Prêts devises *	145.585	3.685	0	0	0
Total prêts					232.959
* desquels :					
- opérations groupe Lloyds TSB Bank : 226.564					
- Pensions hors groupe : 00					
Emprunts € *	23.786	92.443	14.997	86.804	218.030
Emprunts devises *	3.901	6.729		4.602	15.232
Total emprunts					233.262
* desquels :					
- opérations groupe Lloyds TSB Bank : 233.262					
- Pensions hors groupe : 00					

CLIENTELE NON FINANCIERE (hors créances et dettes rattachées)					
RUBRIQUES	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts € *	23.013	92.443	15.779	86.804	218.039
Prêts devises *	2.698	6.962	971	4.602	15.233
Total prêts					233.272
* desquels :					
- créances mobilisables B.D.F. : 00					
- Pensions : 00					
Emprunts € *	109.928	7.200	0	0	117.128
Emprunts devises *	152.903	3.686	0	0	156.589
Total emprunts					273.717
* desquels :					
- opérations groupe Lloyds TSB Bank : 00					
- Bons de caisse : 00					
- Pensions : 00					

3.2 Les Immobilisations.

Toutes les immobilisations au bilan sont exclusivement des immobilisations corporelles, et pour l'exercice 2010 elles s'analysent selon le tableau ci-dessous :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Balance ouverture	2.510
Investissements	33
Désinvestissements	14
Immobilisations en cours	0
Balance fermeture **	2.529
Balance ouverture (brut)	1.942
Amortissements exercice 2009	109
Reprise amortissements	12
Amortissements au Bilan	2.039

** détail

- matériel informatique & logiciel	977
- matériel divers & mobilier	754
- installations générales	798
- matériel de transport	0
- Immobilisation en cours	8
Total	2.537

Les investissements se composent :

- matériel informatique & logiciels	2
- agencement & installations	8
- mobilier & matériel de bureau	23
- matériel de transport	0

Les désinvestissements se composent :

- matériel informatique devenu obsolète	0
- matériel de bureau et mobilier non performant.....	14
- matériel de transport	0
- agencement & installations	0

3.3 Les Provisions

Les provisions pour l'année 2011 constituées au cours de l'exercice ont été affectées ou réintégrées totalement.

Les provisions pour Risques et Charges s'élèvent à 546 K€ et se décomposent de la façon suivante :

	2011	2010
• Provision pour retraite	203	173
• Provision pour risques clientèle	93	57
• Provision pour risques (autres).....	250	0

3.4 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31/12/2011.

Etablissements de Crédit	A recevoir	A payer
A vue	6	0
A terme	156	1267
Clientèle		
Crédits clientèle	2.225	0
Comptes ordinaires	0	0
Dépôts à terme	0	141

Les intérêts sont calculés prorata temporis d'une manière linéaire selon les dispositions contractuelles.

3.5 Comptes de régularisation et divers

Les tableaux ci-dessous donnent par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs :

AUTRES ACTIFS	2011	2010	AUTRES PASSIFS	2011	2010
Créances fiscales	494	433	Dettes fiscales	151	97
Dépôts de garantie versés	330	329	Dettes sociales	161	114
Comptes de stock	2	1	Autres dettes	0	0
Marges sur Options Banque	967	0			
TOTAL	1.793	763	TOTAL	312	211

COMPTE DE REGULARISATION ACTIF	2011	2010	COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	2011	2010
Compte ajustement devises	4	4	Services extérieurs	137	1.346
Services extérieurs comptes d'avance	112	71	Charges du personnel	751	477
Produits bancaires à recevoir	91	235	Charges sociales	271	167
Divers à régulariser	75	98	Rémunération d'intermédiaires	87	80
			Compte d'encaissement client	793	413
			Compte d'encaissement Coface	26	52
			Marges sur options clients	973	0
TOTAL	282	408	TOTAL	3.038	2.535

3.6 Contre-valeur en € de l'actif et du passif en devises

- Actif en devises 172.516
- Passif en devises..... 172.516

3.7 Divers

La dotation en capital est de 7.836 K€ entièrement appelé (fonds versés par notre siège social de Londres).

La LLOYDS TSB BANK PLC Monaco est dispensée d'établir des comptes consolidés, mais elle entre en totalité dans le périmètre de consolidation de la LLOYDS TSB BANK PLC, 25 Gresham Street, EC2V 7HN Londres GB.

4. INFORMATIONS SUR LE POSTE DU HORS-BILAN

4.1 Contrats de change non dénoués au 31/12/2011.

• Au comptant	Achats	1083
	Ventes	1083
• A terme	Achats	72.083
	Ventes	72.079

4.2 Garanties

Les engagements de garantie reçus se composent :

- Des garanties reçues d'établissements de crédit de 1.610 K€ qui concernent essentiellement des sûretés détenus en regard de facilité de crédit accordé à la clientèle de l'agence.

- De la garantie reçue de la COFACE de 1541 K€ qui concerne la couverture à hauteur de 95% des crédits exportations en nos livres.

- Des autres engagements de garantie reçus de la clientèle pour 4.396 K€ qui concernent les sûretés données par des clients de l'agence en garantie de facilités de crédit accordées à d'autres clients de l'agence.

Les garanties données d'ordre de la clientèle sont de 2.886 K€.

Fonds de garantie des dépôts : 178 K€.

4.3 Divers

Aucune opération sur instruments financiers à terme au 31/12/2011.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation des commissions pour l'exercice 2011

VENTILATION DES COMMISSIONS	Charges	Produits
Opérations Etablissements de crédit	20	1.569
Opérations clientèle	0	8.767
Opérations titres	0	3.179
Opérations de change	0	333
Produits/charges moyens de paiement	0	0
Divers	0	232
TOTAL	20	14.080

Les produits sont perçus de la clientèle. Les commissions payées représentent exclusivement des frais encourus auprès de nos correspondants.

5.2 Solde en bénéfice des opérations de change

Ce poste traduit le résultat des opérations d'achat et de vente des devises effectuées par la banque sur le marché.

5.3 Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2011 :

VENTILATION DES FRAIS DE PERSONNEL	2011	2010
Salaires et traitements	2.928	2.653
Charges de retraite	394	342
Charges sociales	603	495
Impôts & taxes s/salaires	0	0
TOTAL	3.925	3.490

Montant des rémunérations brut versées aux 5 personnes les mieux rémunérées en 2011 : 859 K€.

La provision pour congés payés constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, à été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31/12/2011.

5.4 Charges et produits exceptionnels

COÛT DU RISQUE	Charges	Produits	Net
Dotations provisions pour risques & charges	154		
Provision douteux utilisées	0	0	
Provision douteux disponibles	1.087	0	
Récupération créances amorties			
Créances irrécupérables non provisionnées.			
Reprise provision risques & charges		148	
NET			-1093

VENTILATION DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	Charges	Produits	Net
Opérations sur titres	0	0	
Participation solidarité interbancaire	0	0	
Remboursements honoraires	0	0	
Divers	139	214	75

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Effectifs de la banque

Effectifs au 31/12/2011	37
Cadres	18
Gradés.....	19

7. RATIOS PRUDENTIELS

7.1 Ratio de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi, au 31.12.2011, le ratio était de 318 % pour un minimum requis de 100 %.

EXERCICE 2011

RAPPORT

Messieurs,

Nous vous présentons le compte rendu de la mission de révision des comptes de l'exercice 2011, concernant la succursale monégasque de la société «LLOYDS TSB BANK P.L.C.», dont le siège social est à LONDRES (GRANDE-BRETAGNE).

Nous avons examiné le bilan publiable au 31 décembre 2011 et le compte de résultat publiable de l'exercice 2011 ci-joints, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces états financiers ont été arrêtés par les dirigeants de l'agence désignés en vertu de l'article 17 de la loi bancaire du 24 janvier 1984, et sous leur responsabilité.

L'examen des opérations et des comptes ci-dessus a été effectué en appliquant les principes relatifs au contrôle des établissements de la réglementation bancaire, par sondage,

conformément aux normes usuelles, donc avec pour objectif de déceler les redressements pouvant affecter de façon significative les documents ci-joints.

A notre avis :

- le bilan publiable et le compte de résultat publiable reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions de la réglementation bancaire et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre Etablissement au 31 décembre 2011, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date ;

Monaco, le 30 juin 2012.

Les Commissaires aux Comptes :

Claude PALMERO.

François BRYCH.